

**BUT ET STRUCTURE DU COURS
DE PERFECTIONNEMENT
EN ANESTHESIOLOGIE**

Le Comité Européen d'Enseignement en Anesthésiologie (CEEA) organise dans les pays de la Communauté Européenne, des Cours de Perfectionnement en Anesthésiologie, dans le but de développer un enseignement post-universitaire de haut niveau, constituant un standard européen de formation continue **compatible avec les exigences du DPC.**

Depuis 1998, le cycle des cours de la CEEA est composé de six cours de deux journées et demie :

1. Respiration et thorax
2. Appareil cardiovasculaire
3. Réanimation, médecine d'urgence, sang et transfusion
4. Mère, enfant, réactions aux médicaments
5. Système nerveux, anesthésie locorégionale et traitement de la douleur
6. Anesthésie pour divers types de chirurgie.

En région Alsace-Lorraine, deux cours ont lieu chaque année, l'un en mai, l'autre en novembre, en suivant l'ordre chronologique. Il est possible d'intégrer le nouveau cycle par n'importe lequel des six cours.

Le contenu des cours sera régulièrement adapté aux progrès des connaissances, de sorte qu'ils puissent garder leur caractère actuel de recyclage et être suivis régulièrement.

Chaque cours a été remodelé pour obéir aux exigences d'un programme de développement professionnel continu (DPC) et comportera une partie cognitive et une partie d'évaluation de pratiques professionnelles par tests de concordance de scripts et QCM. Le programme est proposé par le Collège Français des Anesthésistes Réanimateurs (CFAR). Il permet ainsi aux médecins qui le souhaitent de valider leur obligation de DPC. Pour plus d'informations, contactez formations@cfar.org ou par téléphone : 01 45 20 72 73.

Un certificat de participation sera remis à l'issue du cours.

**DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL
CONTINU
EN ANESTHESIE-REANIMATION**

REGION ALSACE - LORRAINE



**COURS CEEA-CFAR n° 5
les 28 - 29 et 30 mai 2026**

CONFERENCIERS

Monsieur le Professeur Gérard AUDIBERT
Département d'Anesthésie Réanimation
Hôpital Central – CHRU – 54035 NANCY Cedex

Monsieur le Docteur Baptiste BALANCA
Service d'Anesthésie Réanimation – Hôpital Pierre Wertheimer –
Hospices Civils de Lyon - 69677 BRON CEDEX

Monsieur le Docteur Florian BARTHEL
Service d'Anesthésie Réanimation Chirurgicale
Hôpital de Hautepierre – 67098 STRASBOURG

Monsieur le Professeur Hervé BOUAZIZ
Service d'Anesthésie Réanimation Chirurgicale
Hôpital Central – CHRU – 54035 NANCY

Monsieur le Professeur Olivier COLLANGE
Service d'Anesthésie Réanimation Chirurgicale
Nouvel Hôpital Civil – 67091 STRASBOURG

Monsieur le Professeur Thomas FUCHS-BUDER
Département d'Anesthésie Réanimation
Hôpital de Brabois – CHRU – 54511 VANDOEUVRE-LES-NANCY

Madame la Docteure Alice JACQUENS
Service d'Anesthésie Réanimation
Hôpital Pitié Salpêtrière – APHP – 75013 PARIS

Monsieur le Professeur Eric NOLL
Service d'Anesthésie Réanimation
Hôpital de Hautepierre – CHRU – 67200 STRASBOURG

Monsieur le Docteur Walid OULEHRI
Service d'Anesthésie Réanimation Chirurgicale
Nouvel Hôpital Civil – 67091 STRASBOURG

Monsieur le Docteur Thomas PERRIN
Service d'Anesthésie Réanimation Chirurgicale
Hôpital de Hautepierre – 67098 STRASBOURG

Monsieur le Professeur Benoît PLAUD
Service d'Anesthésie Réanimation et traitement chirurgical des grands
brûlés – Hôpital Saint Louis – AP-HP – 75010 PARIS

Monsieur le Professeur Julien POTTECHER
Département d'Anesthésie Réanimation – Hôpital de Hautepierre –
CHRU - 67098 STRASBOURG

Monsieur le Docteur Charles Ambroise TACQUARD
Service d'Anesthésie Réanimation Chirurgicale
Nouvel Hôpital Civil – 67091 STRASBOURG

PROGRAMME

ORGANISATION

Pr Olivier COLLANGE – Pr Charles Ambroise TACQUARD (Nouvel Hôpital Civil de Strasbourg)
Pr Eric NOLL – Pr Julien POTTECHER (Hôpital Hautepierre de Strasbourg)
Pr Hervé BOUAZIZ (Hôpital Central de Nancy) – Pr Thomas FUCHS-BUDER (Hôpitaux de Brabois de Nancy)

SECRETARIAT

Pr Olivier COLLANGE
Service d'Anesthésie-Réanimation
Nouvel Hôpital Civil
1, Place de l'Hôpital – BP 426
67091 STRASBOURG
Tél. : (33) 3 69 55 04 44 - Fax : (33) 3 69 55 18 10
e-mail : jennyfer.zimmermann@chru-strasbourg.fr

LIEU

Centre d'Etudes et de Formation
Le Bischenberg – 17, rue Raiffeisen
67870 Bischoffsheim
Tél. (33) 3 88 49 28 28 – Fax (33) 3 88 49 28 00
Le centre se situe sur la colline du Bischenberg à environ 30 km au sud-ouest de Strasbourg. Il est accessible par l'autoroute A35 à partir de Strasbourg en direction de Saint-Dié, aboutissant sur l'autoroute A352 en direction de Molsheim/Saint-Dié (prendre la sortie 11B en direction de Bischoffsheim).

INSCRIPTION

Envoi du bulletin d'inscription au CFAR - Maison de l'anesthésie réanimation médecine périopératoire - 6 Bis Rue Jean Macé - 75011 PARIS / formations@cfar.org

- Les médecins salariés exerçant en France n'ont plus de paiement à effectuer (sauf demande de l'employeur). Le CFAR enverra directement les conventions et factures aux établissements employeurs pour les médecins salariés. Les médecins libéraux règlent leur frais d'inscription à l'adresse et à l'ordre du CFAR avant envoi d'une facture acquittée
- Aucune inscription ne peut être prise par téléphone.
- Une confirmation d'inscription sera envoyée dès la prise en compte de l'inscription.
Aucun remboursement ne pourra intervenir en cas d'annulation après le 25 avril 2026.

Trois formules d'inscription sont proposées :

Formule 1 : Logement 3 nuits : 27 – 28 – 29 mai 2026
Petits déjeuners (3) : 28 – 29 – 30 mai 2026
Repas de midi (3) : 28 – 29 – 30 mai 2026
Repas du soir (2) : 28 – 29 mai 2026

Formule 2 : Logement 2 nuits : 28 – 29 mai 2026
Petits déjeuners (2) : 29 – 30 mai 2026
Repas de midi (3) : 28 – 29 – 30 mai 2026
Repas du soir (2) : 28 – 29 mai 2026

Formule 3 : Repas de midi (3) : 28 – 29 – 30 mai 2026
Repas du soir (2) : 28 – 29 mai 2026

Cours n° 5 : Système nerveux, anesthésie locorégionale et traitement de la douleur

JEUDI 28 mai 2026

08h00 – 09h00 : Accueil

09h00 – 10h00 : Recommandation SFAR curarisation
B. Plaud (Paris)

10h00 – 11h00 : Quand extuber le patient : en salle d'opération ou en SSPI ?
B. Plaud (Paris)

11h00 – 11h30 : Pause

11h30 – 12h30 : ALR en soins critiques
E. Noll (Strasbourg)

12h30 – 14h00 : Déjeuner

15h00 – 16h00 : Actualités en ALR pour PTH-PTG
E. Noll (Strasbourg)

14h00 – 15h00 : ALR pour Chirurgie cervico-céphalique
F. Barthel (Strasbourg)

16h00 – 16h30 : Pause

16h30 – 17h30 : Monitoring neurologique peropératoire (EEG, SNA, NIRS)
W. Oulehri (Strasbourg)

17h30 – 18h30 : = QCM & TCS
H. Bouaziz (Nancy)
E. Noll (Strasbourg)

20h00 : Dîner

VENDREDI 29 mai 2026

09h00 – 10h00 : Ischémie médullaire et chir aortique
O. Collange (Strasbourg)

10h00 – 11h00 : Anesthésie et réanimation des hémorragies sous arachnoïdiennes
G Audibert (Nancy)

11h00 – 11h30 : Pause

11h30 – 12h30 : REA Neuro-pronostication
B. Balança (Lyon)

12h30 – 14h00 : Déjeuner

14h00 – 15h00 : Traumatismes crâniens : quoi de neuf en 2026 ?
B. Balança (Lyon)

15h00 – 16h00 : AVC périopératoire
A. Jacquens (Paris)

16h00 – 16h30 : Pause

16h30 – 17h30 : Anesthésie pour maladies dégénératives
A. Jacquens (Paris)

17h30 – 19h00 : QCM & TCS
O. Collange – CA. Tacquard – J. Pottecher (Strasbourg)

19h30 : Dîner

SAMEDI 30 mai 2026

09h00 – 10h00 : Douleurs transitionnelles
T. Perrin (Strasbourg)

10h00 – 11h00 : Hémorragie cérébrale, antithrombotiques et anticoagulants
CA. Tacquard (Strasbourg)

11h00 – 11h30 : Pause

11h30 – 12h30 : AINS, douleurs chroniques
W. Oulehri (Strasbourg)

12h30 : Déjeuner

- * Autoévaluation par QCM des connaissances acquises **avant et après chaque cours dispensé**, puis évaluation à distance.
- * Remise des diplômes.

Carte d'inscription
(SVP compléter en lettres capitales)

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Pays : Tél. :
Adresse email :

S'inscrit en FMC cours de perfectionnement
du 28 au 30 mai 2026 au Bischenberg.

Choisit la formule :

- Formule 1 950 €
 Formule 2 850 €
 Formule 3 650 €

Dans un souci d'organisation, merci de nous préciser :

- Si vous participez au repas du soir du :

28/05/26 : OUI NON

29/05/26 : OUI NON

- Pour le repas du 30/05/26 midi :

Sur place OU Panier repas

Serai pris en charge par mon employeur (salarié)

Avancerai mes frais d'inscription

Par :

virement bancaire (RIB au verso)

chèque bancaire libellé à l'ordre de « CFAR »

Le chèque ou le récépissé de virement bancaire doit accompagner la
carte d'inscription pour que celle-ci soit prise en compte.

Êtes-vous PSH* ? OUI NON

Si oui, précisez l'aménagement demandé :

.....

Ayant pris connaissance des conditions d'annulation.

Date :

*Personne en Situation de Handicap

INSCRIPTION

Formule 1 : Logement 3 nuits : 27 – 28 – 29 mai 2026
Petits déjeuners (3) : 28 – 29 – 30 mai 2026
Repas de midi (3) : 28 – 29 – 30 mai 2026
Repas du soir (2) : 28 – 29 mai 2026

Formule 2 : Logement 2 nuits : 28 – 29 mai 2026
Petits déjeuners (2) : 29 – 30 mai 2026
Repas de midi (3) : 28 – 29 – 30 mai 2026
Repas du soir (2) : 28 – 29 mai 2026

Formule 3 : Repas de midi (3) : 28 – 29 – 30 mai 2026
Repas du soir (2) : 28 – 29 mai 2026

Référence programme DPC sur le site

<https://www.agencedpc.fr/professionnel/>

16382325055

RIB

Nom de la banque : **CIC Ouest Institutionnels**
Adresse : **2 Avenue Jean Claude Bonduelle – 44040**
NANTES Cedex 1
Code Banque : **30047** Code Guichet : **14132**
N° de Compte : **00045544208** Clé : 96
IBAN : **FR76 3004 7141 3200 0455 4420 896**
Code BIC : **CMCIFRPPXXX**

MODALITES DE PRISE EN CHARGE

Je suis médecin libéral :

1/ Je m'inscris au cours, et règle mes frais d'inscription
(formule 1, 2 ou 3).

2/ Cette session de cours valide une action de FMC et une
action GR.

3/ Je participe au CEEA

4/ Le CFAR encaisse alors mon règlement, et m'envoie une
facture acquittée que je déduis de mes frais professionnels.

**Je suis PH, mais mon employeur me demande d'avancer
mes frais de formation :**

1/ Je m'inscris au cours et je règle les frais d'inscription auprès
du CFAR (formule 1, 2 ou 3).

2/ Je participe au cours CEEA

3/ Le CFAR m'envoie une attestation de participation et une
facture acquittée correspondant aux frais avancés. Je transmets
ces documents à mes Affaires Médicales pour être remboursé
(en fonction des règles de prise en charge de mon
établissement).

**Je suis PH, et mon employeur prend en charge mes frais de
formation via une convention :**

1/ Je m'inscris au cours sans régler les frais d'inscription.

2/ Le CFAR envoie une convention de formation à mon service
formation. En cas d'accord de prise en charge, mon employeur
la signe et la renvoie au CFAR.

3/ Je participe au cours CEEA

4/ Le CFAR envoie une facture et une attestation de
participation à mon établissement. Mon établissement (ou
l'ANFH) paie le programme au CFAR.

CONTACT CFAR :

Mme FICHANT Léa

formations@cfar.org

01 45 20 72 73